

**Depuis plusieurs années la ville de Montataire est engagée dans le soutien à la création artistique et culturelle à travers l'accueil de compagnies ou d'artistes en résidence de création, mais également en participant financièrement à la création de spectacles.**

Cette aide peut s'établir de deux manières :

- 1) le soutien (conventionné limité à 3000 euros) à la création d'un spectacle ou d'une œuvre artistique avec participation financière et la mobilisation de moyens techniques (accès au palace pour les besoins de la création avec un calendrier précisé et défini dans la convention) et humains de la ville (à préciser dans la convention).
- 2) l'accueil en résidence avec mobilisation de moyens techniques (accès au plateau du théâtre pour une durée maximale de 5 jours et mise à disposition du gîte le cas échéant)

Les artistes pourront dans les deux cas bénéficier d'un accès à tarif réduit au restaurant municipal.

## **I. Candidature**

La sélection se fait sur dossier avec une courte présentation du dossier (2 pages A4 maximum).

Documents à fournir :

- Une présentation de la compagnie mentionnant les éventuels soutiens institutionnels et de structures partenaires
- Un budget prévisionnel de création équilibré et sincère
- La fiche de renseignement de la compagnie complétée

Les candidatures feront l'objet d'une présélection par les membres de la Commission municipale « Politique Culturelle et accès à la Culture ».

Cet appel à candidature est ouvert aux disciplines culturelles et artistiques (cirque, danses, musique et chant, comédie, humour, théâtre...).

Les projets retenus donneront lieu à l'établissement d'une convention de soutien précisant les modalités de réalisation ainsi que les engagements réciproques des parties.

Vous êtes une compagnie ou un groupe musical reconnu ou émergent, et souhaitez solliciter le soutien de la ville de Montataire en vue de la création d'un spectacle, vous pouvez adresser vos candidatures à l'attention de Monsieur le Maire par voie postale ou par mail en indiquant si vous sollicitez un soutien à la création (1) ou un accueil en résidence (2).



## APPEL À PROJET CULTUREL « SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE ET ACCUEIL D'ARTISTES EN RÉSIDENCE 2022 / VILLE DE MONTATAIRE »

Pour toute question vous pouvez contacter le service culturel de la ville au 03 44 24 69 97 ou via [chumbert@mairie-montataire.fr](mailto:chumbert@mairie-montataire.fr).

### II. Processus de validation

Les projets de soutien à la création artistique (1) et les projets d'accueil en résidence (2) ainsi que les engagements réciproques seront présentés en commission culture, deux fois dans l'année.

Les élus de la commission procéderont à la sélection des soutiens et définiront les contreparties, avant validation par les membres du bureau municipal.

### III. Périodicité

Deux dates butoirs sont fixées pour le dépôt des projets :

- Une première date fixée au 31 janvier 2022
- Une seconde période fixée au 31 mai 2022

## Fiche de renseignement compagnie/groupe/artiste

<b>Demandeur</b>		
<b>Dispositif concerné</b>	(1) Soutien à la création	(2) Accueil en résidence
<b>Date de réception du dossier</b>	(Ne pas renseigner)	

**RAISON SOCIALE / STATUT :**

**NUMÉRO SIRET :** (s'il y a lieu)

**Licences d'entrepreneur de spectacles :**

**N° TVA intracommunautaire :** (s'il y a lieu)

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Courriel :**

**Site web :**

**Représenté par :**

**En qualité de :**

**Nom du porteur de projet :** (si différent du représentant)

**Téléphone :**

**Soutiens institutionnels et/ou partenaires :** (s'il y a lieu)

## PRÉSENTATION COMPAGNIE/GROUPE/ARTISTE (10 lignes maximum)

**À joindre :** Dossier du projet

## SYNTHÈSE DU PROJET

**Intitulé du projet :**

**Discipline concernée :**

**Thématique concernée :**

**Âge requis :**

**Descriptif succinct du projet (10 lignes) :**

**Soutiens institutionnels et/ou partenaires :** (s'il y a lieu)

**Calendrier de diffusion prévisionnel :**

## ACTION•S CULTURELLE•S PROPOSÉE•S

**À joindre :** Budget prévisionnel de création équilibré et sincère